

Le Mag

**COMPOSTAGE :
DU NOUVEAU POUR 2025 !**



Retour en images sur les actions de la CCMV



23 septembre : rencontres de l'emploi et de l'entrepreneuriat à la Coupole de Villard-de-Lans



15 octobre : les élus visitent les entreprises du Plateau. Ici, avec Amandine et Cyril Vantard, les gérants de l'hôtel restaurant La Buffe



7 novembre : journée entre les agriculteurs, techniciens et élus pour échanger sur le potentiel du photovoltaïque



2 décembre : atelier numérique pour accompagner les professionnels dans l'utilisation des réseaux sociaux



Vacances de la Toussaint : les jeunes d'Activ'ados sont en stage « théâtre forum » à l'Agopop - Maison des Habitants pour un projet de sensibilisation au harcèlement



4 novembre : visite des élus à Corrençon-en-Vercors pour découvrir l'entreprise John Sauvajon, qui élabore et construit des bâtiments principalement en bois du Vercors



Franck Girard

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Maire de Saint-Nizier-du-Moucherotte

L'aube d'une nouvelle année est l'occasion de dresser un bilan. Ce passage symbolique à 2025 nous entraîne aussi sur la dernière ligne droite d'une mandature riche en réalisations et en projets. Je veux pour exemple la remarquable rénovation de la crèche de Saint-Nizier-du-Moucherotte, belle illustration de la capacité de l'intercommunalité à conduire des projets d'envergure au service des habitants, et qui s'inscrivent dans la durée. La qualité de vie est un des axes majeurs de notre projet politique.

L'échelon communal est précieux pour la proximité qu'il offre avec les habitants, mais son destin est plus que jamais lié à l'intercommunalité. Dans nos communes, nous sommes élus au suffrage universel sur un projet et avec une équipe choisie ; l'intercommunalité nous réunit autour d'un programme à construire, avec nos différences, mais dans une vision collective au service du citoyen.

Lorsque nous élaborons la modification n°2 du Plan local d'urbanisme intercommunal et son volet Habitat, c'est

pour préserver nos terres agricoles et naturelles, pour accueillir de nouvelles activités économiques, et pour permettre aux familles de s'épanouir sur le territoire. Les conclusions erronées apportées par le commissaire enquêteur chargé d'étudier le bien-fondé de cette modification nous montrent combien il est essentiel de se serrer les coudes pour défendre nos valeurs et faire valoir nos atouts.

Il y a quelques mois, nous avons engagé une étude de territoire qui, d'ici 2026, livrera un état des lieux pour mieux définir nos enjeux économiques et touristiques intercommunaux. Les premières informations de ce travail collectif sont attendues pour le printemps. Elles permettront aux futurs élus, s'ils le souhaitent, d'innover en changeant d'échelle. Je suis convaincu que l'intercommunalité sera leur meilleur atout pour réussir.

Au nom de l'ensemble du Conseil communautaire, et à l'occasion de ce centième numéro, je vous présente tous mes vœux de bonheur !

Bien à vous tous.

Sommaire



4

ÉCONOMIE

Porteurs de projet :
passer de l'idée à la réalité

6

DÉCHETS

Les erreurs de tri coûtent cher
Compostage : du nouveau pour 2025

8

EAU ET ASSAINISSEMENT

Facturation de l'eau : des ajustements pour
un service au plus proche des usagers

9

TERRITOIRE

Des images à couper le souffle

10

TOURISME

Faire rayonner le territoire

12

URBANISME

La modification n°2 du PLUi-H pour répondre
aux besoins du Vercors 4 Montagnes

13

ENFANCE JEUNESSE

Les diabolins, une crèche exemplaire
Une cuisine comme à la maison,
mais en format XXL

15

COUPS DE CŒUR

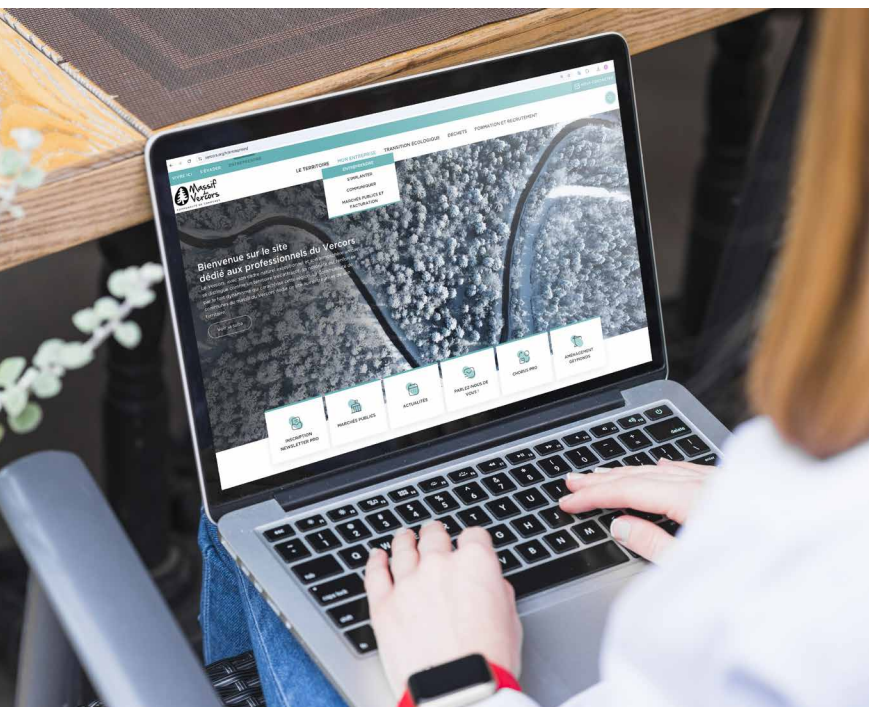
16

EN BREF & INFOS PRATIQUES

Magazine d'information édité par : la Communauté de communes du massif du Vercors • www.vercors.org • **Contact :** service communication 04 56 00 56 33 • N° ISSN 2970-1597 • Dépôt légal janvier 2025 • **Directeur de la publication :** Franck Girard • **Comité éditorial :** Philippe Baranger, Anne-Laure Biston, Camille Ducastel, Marie Filotti et les services de la CCMV • **Crédits photos :** Zoé Amorena, Anne-Laure Biston, P. Conche, Sabine Fayolle, Amandine Georgy, Bruno Hareng, Alain Herrault, Philippe Imbert, Audrey Langlois, Eliès Mohamed Benali, Julien Perret, Judicaël Rey, Noémie Romançant, Jean-Pierre Vialatte, Yocot • **Conception, mise en page :** agencereciproque.fr • **Impression :** Manufacture des Deux-Ponts • Tiré à 5 800 exemplaires • Distribué par La Poste • Impression sur papier 100 % recyclé Nautilus Classic • **Photo de couverture :** composteur grutable à Corrençon-en-Vercors © Camille Ducastel

Porteurs de projet :

passer de l'idée à la réalité



La Communauté de communes du massif du Vercors met à disposition des porteurs de projets un panel d'accompagnements et d'aides destinés à faciliter le chemin vers la création d'entreprise.

Pour guider les futurs entrepreneurs vers la réalisation de leur projet, l'intercommunalité s'appuie sur ses compétences internes et sur son réseau de partenaires. « *Dans un premier temps, notre service aménagement et économie accueille les futurs créateurs d'entreprise afin de qualifier ensemble leurs besoins et les orienter dans leur recherche immobilière, l'élaboration d'un business plan, la mise en réseau, le financement du projet ou encore dans le choix d'un statut pour la future entreprise...* », explique la responsable du service. « *Dans un second temps, selon les besoins du porteur de projet, nous orientons vers nos partenaires* ».

Des acteurs tels les chambres consulaires et l'ACEISP (organisme d'accompagnement à l'entrepreneuriat et aux projets professionnels) proposent un accompagnement plus ciblé, tout comme le collectif d'associations locales Sentiers Communs, qui guide les porteurs de projets de l'économie sociale et solidaire sur le territoire. Pour un besoin financier, la plateforme ISGRV (Initiative Sud Grésivaudan Royans Vercors) peut proposer un prêt d'honneur ; l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) sera plus adaptée à du micro-crédit et la Communauté de communes pourra subventionner, aux côtés de la Région, les dépenses d'investissement des commerces avec un point de vente.

À l'issue de cet accompagnement, des entreprises sont reprises ou créées. Elles participent à l'attractivité du territoire et à la création d'emplois. Ce sont souvent des services ou des commerces qui bénéficient directement à la population locale et touristique.



Toutes les informations sur le site dédié aux entreprises du territoire : www.vercors.org/entreprises

RENCONTRES DE L'EMPLOI ET DE L'ENTREPRENEURIAT

Le 10 octobre 2024, lors des Rencontres de l'emploi, la CCMV a souhaité valoriser l'entrepreneuriat.

Neuf partenaires de l'accompagnement à la création d'activités étaient présents pour conseiller et orienter les futurs entrepreneurs : Chambres consulaires, Sentiers communs, ADIE, ISGRV, Afrat, ACEISP, Cigales en Vercors.

SHAKER LAB : UNE FORMATION INNOVANTE POUR DES PROJETS À IMPACT

L'AFRAT et Sentiers Communs proposent Shaker Lab, un parcours d'une vingtaine de jours répartis sur 6 mois alliant créativité et prospective.

Ouvert à tous, porteurs d'idées ou en quête d'inspiration, ce programme vise à faire émerger ou consolider des projets, favorisant un entrepreneuriat individuel ou collectif au service du territoire (1^{ère} session courant 2025).

➤ Plus d'informations : shakerlab-vercors.fr

Portraits



Léo Caillat LA BOULANGERIE | SAINT-NIZIER-DU-MOUCHEROTTE



Il a troqué les tubes à essai contre un four à pain... Léo Caillat, Saint-Nizard, a ouvert les portes de sa boulangerie-café, mi-août 2024, dans son village. À ses côtés, Sandra Girard, enfant du pays elle aussi, est chocolatière de formation. Diplôme de physique-chimie en poche, Léo a pourtant préféré s'engager dans cette activité qui a du sens pour lui. Chaque jour, les habitants poussent la porte de ce nouveau lieu de vie, où se mêlent effluves du bon pain maison et conversation autour d'un café.

« En 2023, quand je me suis lancé, mon premier interlocuteur a été la CCMV. Le technicien m'a conseillé pour mettre les choses dans l'ordre ! Étude de projet, statut, bail commercial, financement, travaux... tout a été orchestré dans l'efficacité et la confiance. J'ai obtenu un prêt d'honneur à taux zéro auprès de l'ISGRV et une subvention à l'investissement de la CCMV et de la Région. Cela m'a permis de démarrer et de bénéficier d'une réelle légitimité auprès des banques. Sans cet accompagnement, j'aurais fait moins bien et moins vite ».



Marina et Romain Olart

L'AUBERGE DES MONTAUDS | VILLARD-DE-LANS

En octobre 2023, Romain et Marina Olart ont tout quitté à Nantes pour reprendre la gestion de l'Auberge des Montauds, à Bois barbu. « Lors de vacances à Méaudre, on a eu un coup de cœur en découvrant l'auberge qui était à reprendre », explique Romain, évoquant ses souvenirs d'enfance dans le Vercors. Issu du milieu de la restauration, le couple en assure désormais la gestion.

« Mais avant cela, il a fallu se lancer dans le parcours de la reprise de l'établissement. Notre chance a été de pouvoir tout organiser, y compris à distance, avec l'aide de la CCMV. Nous avons monté un projet financier solide, qui a abouti à l'octroi d'un prêt d'honneur avec l'ISGRV. Nous avons aussi été préparés pour présenter notre projet devant un comité de professionnels (banque, chefs d'entreprise...) qui l'ont estimé viable et répondant aux enjeux touristiques de développement du territoire ».





Les erreurs de tri coûtent cher

30 %, c'est la quantité de déchets recyclables encore présente dans les ordures ménagères (sac noir).

Sur ces 30 % se trouvent en majorité des papiers, cartons et des emballages en plastiques (pots de yaourt, sachets, bouteilles). Ces déchets se valorisent très facilement pour fabriquer du papier, du carton et aujourd'hui, on réintègre du plastique recyclé pour produire de nouvelles bouteilles. Alors pas d'hésitation à avoir !

Si mon déchet plastique a servi à emballer ou à contenir un produit, je le dépose dans le conteneur de tri. Je n'emboîte pas les emballages entre eux, ils ne seront pas recyclés.

Il est important que chacun d'entre nous reste rigoureux dans notre tri et le dépôt dans les bons containers car le coût de traitement des déchets est fortement impacté par ces erreurs de tri.

COLLECTER ET TRIER :

COMBIEN ÇA COÛTE PAR AN POUR LA COLLECTIVITÉ ?



Un emballage jeté dans les ordures ménagères coûte 10 fois plus cher à collecter et à traiter que s'il était déposé dans le conteneur de tri dédié. Nous avons donc tout intérêt à retirer les emballages et papiers recyclables des ordures ménagères et les mettre dans la borne de collecte dédiée !

* déduction faite des ventes de matériaux recyclables

Compostage : du nouveau pour 2025 !



La Communauté de communes a décidé de renforcer le tri des déchets alimentaires pour 2025 en installant des composteurs grutables qui viennent compléter le réseau de composteurs déjà disponibles. Découvrez un dépliant d'information inséré dans votre magazine.

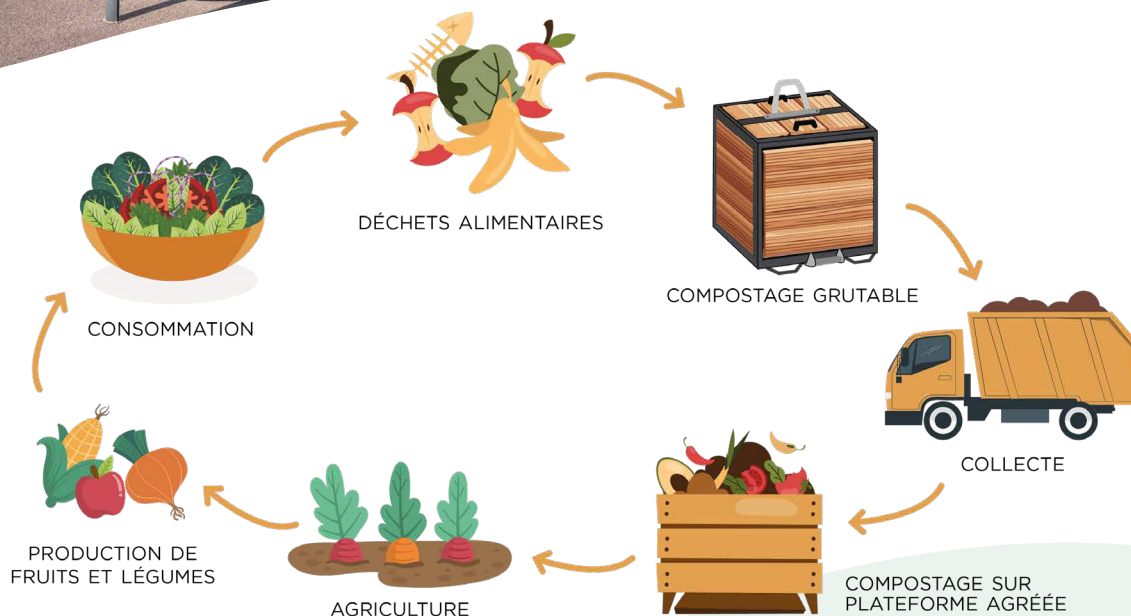
COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous déposez vos déchets alimentaires et vous ajoutez du broyat mis à disposition par la Communauté de communes (des bacs à broyats étant disposés à côté des composteurs). L'apport de broyat permet d'équilibrer la composition des biodéchets et d'amorcer leur compostage.

Cela permet une réduction naturelle du volume et poids des biodéchets alimentaires au sein du composteur grutable.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

Ce composteur est adapté aux centres-bourgs du fait de son faible encombrement et aux zones touristiques grâce à sa capacité à être vidé souvent en période de forte fréquentation. L'avantage : vous pouvez y déposer des restes de viande, du poisson, et de fromage sans risque de nuisances (mais pas les coquillages de type moules ou huîtres à jeter avec les ordures ménagères).



ET APRÈS ?

Une fois collectés, nos déchets alimentaires sont acheminés sur un site de compostage agréé. Sur place, ils sont broyés, brassés et mis en andain sous oxygénation jusqu'à maturation. Au bout de quelques mois, le compost normé NFU 44-051 obtenu est prêt à être utilisé par des agriculteurs pour enrichir la terre et nourrir les cultures.

Facturation de l'eau :

des ajustements pour un service au plus proche des usagers

Des questions en lien avec votre facture d'eau ou sur vos démarches (résiliation d'abonnement, ouverture de compteur...)? La Maison de l'intercommunalité à Villard-de-Lans est votre interlocuteur, à l'exception des Lantiers pour lesquels le service facturation est assuré par Veolia.



Cette nouvelle organisation se met en place progressivement et nécessite une reprise de l'ensemble des bases de données gérées précédemment par différents prestataires. Cette phase de transition a engendré des retards dans l'envoi des factures et des difficultés pour traiter les demandes complexes. Ces perturbations sont temporaires et vont se résoudre progressivement dans les prochains mois. En effet, de nouveaux moyens humains vont être déployés permettant d'envoyer les factures selon un calendrier prévisible pour les usagers et régulier d'une année sur l'autre. Sachez qu'en complément de contacts téléphoniques et par courrier postal ou électronique, des permanences sont en place tous les matins à la CCMV, sans rendez-vous.

FACTURE D'EAU, OPTEZ POUR LA MENSUALISATION !

Vos factures d'eau sont dorénavant adressées par voie postale par le Trésor Public de Fontaine (sauf pour les habitants de Lans-en-Vercors dont les factures sont émises par Véolia). Pour les régler, vous avez différentes possibilités : chèque, virement, carte bancaire, paiement de proximité.

Pour plus de tranquillité, optez pour la mensualisation ! C'est simple, il vous suffit de compléter le formulaire disponible sur notre site internet www.vercors.org et nous le faire parvenir par courrier ou par mail.

CONTACTER LE SERVICE FACTURATION



Retrouver les informations et formulaires sur notre site :

www.vercors.org rubrique « Eau et assainissement » puis « Gérer mon eau au quotidien ».

➤ Pour toutes les questions liées à votre facture.

✉ contact.eau@vercors.org

☎ 04 76 95 62 00 • Permanences téléphoniques du lundi au vendredi 9h-12h

📍 Maison de l'intercommunalité • 19, chemin de la Croix Margot, 38250 Villard-de-Lans
Permanences physiques du lundi au vendredi 9h-12h

URGENCE

Coupeure d'eau, fuite, réseau d'assainissement bouché, etc... dans le domaine public.

- Pour Autrans-Méaudre en Vercors, Corrençon-en-Vercors, Lans-en-Vercors, Saint-Nizier-du-Moucherotte et Villard-de-Lans : Veolia : 09 69 32 34 58
- Pour Engins : 04 76 94 49 13

Des images à couper le souffle

Chaque année, la Communauté de communes souhaite mettre en valeur le travail des amoureux de la photographie à travers un concours photos. Le Vercors en noir & blanc était à l'honneur pour cette édition 2024. Les participants ont répondu présents et les dix meilleurs clichés ont été sélectionnés par un jury composé d'agents et d'un photographe professionnel. Découvrez ci-dessous le classement des photographies, qui sont actuellement exposées à la Maison de l'intercommunalité.



1^{er} prix - Bouquetin mâle sous la Tête des Chaudières un jour de tempête, Philippe Imbert



2^{ème} prix - Bouquetins aux arêtes du Gerbier, Bruno Hareng



3^{ème} prix - Hommage aux combattants du Vercors, Jean-Pierre Vialatte



4^{ème} place - Bouquetin, Ellès Mohamed Benali



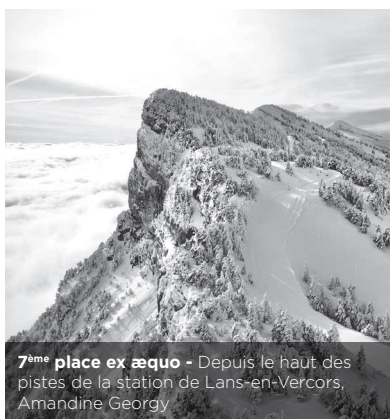
5^{ème} place ex æquo
Les 3 Pucelles un jour d'hiver, suspendues dans les nuées, Alain Herrault



5^{ème} place ex æquo
Fête de la Moisson à Lans-en-Vercors, Noémie Romancant



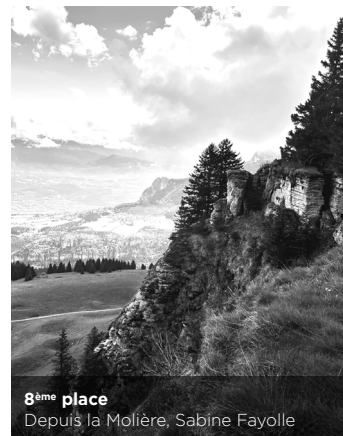
6^{ème} place
Bouquetin entre le Col de l'Aupét et Le Pas de la Selle, Zoé Amorena



7^{ème} place ex æquo - Depuis le haut des pistes de la station de Lans-en-Vercors, Amandine Georgy



7^{ème} place ex æquo - Panorama du ciel étoilé pris depuis le sommet de Château-Julien, Julien Perret



8^{ème} place
Depuis la Molière, Sabine Fayolle



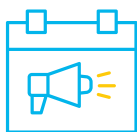
Tourisme : faire rayonner le territoire

Rendre le territoire vivant et accueillant pour les visiteurs et pour ses habitants, telle est la mission du service Tourisme, événementiel, équipements et sport de la Communauté de communes du massif du Vercors. Il agit aux côtés des offices de tourisme, des communes et des stations. En appui et en complémentarité de ses partenaires, il fédère et pilote des actions dans différents domaines. Retour sur ses activités.



POSITIONNER ET STRUCTURER SON OFFRE OUTDOOR

- Le Nordic Pass Vercors permet de skier avec le même forfait sur l'ensemble du massif.
- Structuration et valorisation d'une nouvelle offre vélo variée.



GÉRER ET PROMOUVOIR DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

VIAVERCORS, ESPACE BIATHLON SKI-ROUE DU VERCORS À CORRENÇON-EN-VERCORS, STADE DE FOOTBALL DU VERCORS À AUTRANS

- Travaux sur l'Espace biathlon ski-roue pour son 10^{ème} anniversaire.
- Accueil des équipes et des clubs de foot au cours de stages d'entraînement.
- Homologation FFF pour permettre au club local d'accueillir des tournois sur le stade de foot.
- Entretien de la ViaVercors et valorisation des partenaires.



VALORISER L'OFFRE TOURISTIQUE DE SÉJOUR AFIN DE SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE ET RENFORCER LE TOURISME DURABLE

- Promotion du Tourisme d'affaires en partenariat avec le club hôtelier du Vercors.
- Campagne d'affichage sur le réseau des transports en commun de Grenoble et du centre commercial Neyrpic pour les forfaits alpin et nordique.
- Accueil de journalistes, rédaction et diffusion d'informations qui valorisent les activités, les athlètes, la gastronomie, les événements et lieux emblématiques du territoire.
- Habillage d'aires d'autoroute aux couleurs du Vercors avec Area.
- Salons thématiques pour représenter le Vercors.





ORGANISER ET ACCOMPAGNER LES ÉVÉNEMENTS ET DÉVELOPPER UNE OFFRE DURABLE

- Organisation du « Retour des Champions ».
- Accompagnement de la Foulée Blanche, de l'Ultra Trail du Vercors, du Vercors Music Festival, etc.
- Lancement du 1^{er} marathon en altitude sur le Plateau du Vercors.

VALORISER LES COMPÉTENCES ET LES PERFORMANCES DE CHACUN

- Réalisation et édition du magazine Vercors Inside pour la 8^{ème} année.
- Soutien de 15 sportifs de haut niveau.



Le Vercors, pionnier du marathon d'altitude

La Communauté de communes du massif du Vercors et Extra Sports créent l'événement en organisant le premier marathon sur route à plus de 1 000 m d'altitude, une première en France et en Europe.

Sportif et festif, ce marathon estival d'altitude va relier les villages du Plateau par un parcours 100 % asphalté, au cœur des paysages grandioses du territoire. En plus de la distance reine des 42,195 km, il propose différents formats : marathon, marathon relais, semi-marathon et 10 km.

Coureurs aguerris, amateurs de défis ou simples amoureux de la nature, venez relever le challenge et participer à cette aventure humaine et sportive unique.

Rendez-vous le 27, 28 et 29 juin pour la première édition !



La modification n°2 du PLUi-H

pour répondre aux besoins du Vercors 4 Montagnes

Lancée en mars 2023, la modification n°2 du Plan local d'urbanisme intercommunal et son volet Habitat (PLUi-H), qui a fait l'objet d'une enquête publique en juillet-août 2024, va être soumise à l'approbation du Conseil communautaire le 24 janvier 2025.

Elle répond à trois principaux enjeux :



1 PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET LA BIODIVERSITÉ

Comme à l'échelle nationale, le territoire des 4 Montagnes a depuis plusieurs décennies, consommé des espaces naturels et agricoles pour répondre à des besoins de constructions de logements, d'équipements ou locaux d'activités.

En reclassant des terrains constructibles en zones agricoles et naturelles à Autrans-Méaudre en Vercors, l'intercommunalité s'attache également à préserver la qualité environnementale, paysagère et agricole du Vercors.

2 RÉPONDRE AU BESOIN EN HÉBERGEMENT POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Le territoire a connu ces dernières années une hausse des personnes âgées de plus de 60 ans (de 18 % de la population en 2006 à 28 % en 2021).

La maison de retraite La Revola située au centre-bourg de Villard-de-Lans, à proximité immédiate des équipements (transports en commun, services publics de proximité) et services telle que l'ADMR, constitue aujourd'hui la seule unité de vie du Plateau pour accueillir les personnes âgées ne pouvant rester à domicile.

Cette modification va permettre de réhabiliter le bâtiment existant et d'augmenter sa capacité d'accueil en réservant un terrain pour son extension.

3 MAINTENIR UNE ÉCONOMIE DYNAMIQUE ET PRODUCTIVE

Le territoire présente une économie dynamique en 10 ans, on compte 350 emplois salariés privés supplémentaires, mais ne dispose plus que de quelques fonciers à vocation économique.

Afin de préserver cette économie et plus particulièrement les entreprises artisanales et productives qui trouvent plus difficilement leur place dans les centres-bourgs ou les parties habitées, cette modification n°2 du PLUi-H leur réserve des surfaces dans la zone d'activités des Geymonds à Villard-de-Lans.

Un travail d'analyse exhaustif des contributions du public recueillies dans le cadre de l'enquête publique de l'été dernier a été repris. Cela fait suite au rapport remis par le commissaire enquêteur qui comportait de nombreuses erreurs factuelles et de droit liées à la méconnaissance de certaines règles d'urbanisme, et des propos inappropriés.

RÉSIDENCES SECONDAIRES : ON A BESOIN DE VOUS !

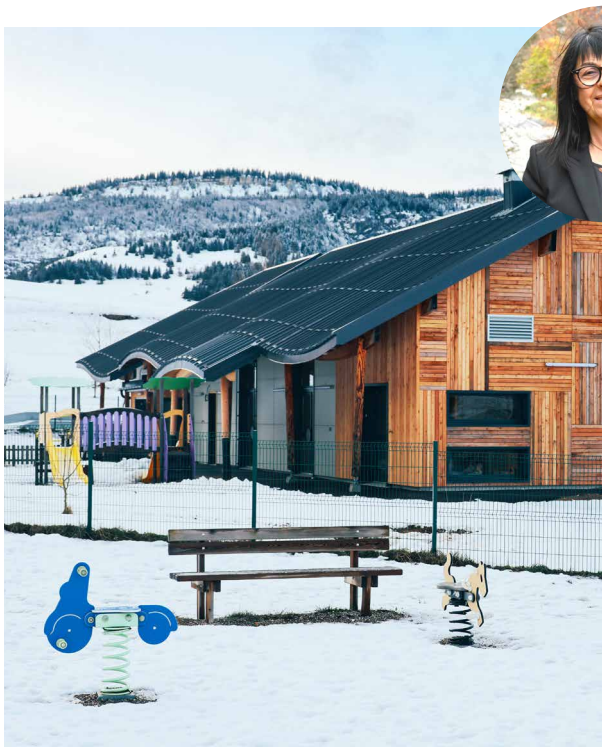


Avec 57 % de résidences secondaires, la Communauté de communes du massif du Vercors souhaite améliorer sa connaissance sur l'occupation de ces logements et l'implication des occupants dans la vie du territoire.

C'est pourquoi, l'intercommunalité relaie la démarche de l'Association française d'ethnologie et d'anthropologie (AFEA) qui lance une étude auprès des propriétaires de résidences secondaires à laquelle vous êtes invités à contribuer : Resid@ns 2031

Les Diablotins, une crèche associative exemplaire

Après une année de travaux de rénovation, la crèche Les Diablotins, à Saint-Nizier-du-Moucherotte, vient de rouvrir ses portes aux enfants. Connecté au village, cet établissement bénéficie désormais d'un confort optimal, d'espaces repensés, à l'intérieur d'une structure à haut niveau de performance énergétique.



RETOUR SUR LES GRANDS AXES DE CETTE RÉNOVATION AVEC

Véronique Riondet, vice-Présidente en charge de l'enfance, de la jeunesse et de la vie locale.

DANS LA RÉNOVATION DE CETTE CRÈCHE, QUELLES PRIORITÉS ONT GUIDÉ LES ÉLUS ?

Grâce à différents diagnostics, nous avons constaté que ce bâtiment était assez énergivore. A cet égard, la rénovation thermique et énergétique est l'une des priorités de notre mandat. Dès 2022, une réflexion a été initiée par les élus, épaulés par les techniciens, et menée en étroite concertation avec les usagers de la crèche (salariés et parents de l'association Les Diablotins) et les partenaires (PMI*, CAF**...).

Dans une belle synergie, nous avons imaginé un espace fonctionnel, sécurisé et confortable. Guidés par le cabinet de maîtrise d'œuvre OAP, à Villard-de-Lans, nous avons franchi toutes les étapes d'une réalisation exemplaire, dans le calendrier imparti.

D'AUTRES BESOINS ONT-ILS ÉMÉRGE LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ?

Après avoir observé une tension entre l'offre et la demande de places en crèche dans la commune de Saint-Nizier-du-Moucherotte, nous avons pris la décision de dimensionner le projet avec deux places supplémentaires, soit une capacité d'accueil de 22 enfants. Ce choix ajusté a permis de répondre aux besoins des familles.

QUELS CHANGEMENTS AVEZ-VOUS APPORTÉ À LA STRUCTURE ?

Le parti pris a été de maintenir uniquement l'enveloppe extérieure du bâtiment pour avoir la liberté de repenser les espaces et de concevoir un aménagement répondant aux enjeux de la transition écologique : le choix des matériaux va générer une réduction de plus de 40 % de la consommation d'énergie !

Deux extensions d'environ 60 m² s'ajoutent à un volume global intégrant notamment la création d'un dortoir et d'une salle de repos en mezzanine.

Cette crèche « nouvelle génération » répond également au dernier référentiel national dédié aux établissements d'accueil du jeune enfant (luminosité, décibels, accès des enfants en situation de handicap, nombre de mètres carrés par enfant, etc.). D'une envergure remarquable, cette réalisation vient sans aucun doute améliorer la qualité des conditions d'accueil des enfants et de leurs familles ainsi que le travail des agents au quotidien.

► Financés par la Communauté de communes du massif du Vercors, la CAF, le Conseil Départemental de l'Isère et l'État, ces travaux ont nécessité une enveloppe de 1,2 million d'euros subventionnés à hauteur de 80 % par les partenaires cités.

*PMI : Protection maternelle infantile

**CAF : Caisse d'allocations familiales

Une cuisine comme à la maison, mais en format XXL !



Depuis plus de vingt ans, la Communauté de communes du massif du Vercors et les communes se sont inscrites dans un système d'amélioration continue, en exigeant de chaque nouveau marché de la restauration scolaire toujours plus de qualité dans les assiettes des enfants.

UN MARCHÉ À L'ÉCHELLE D'UNE PARTIE DU TERRITOIRE

La Communauté de communes coordonne ce groupement de commandes pour Corrençon-en-Vercors, Engins, Lans-en-Vercors, Saint-Nizier-du-Moucherotte, Villard-de-Lans, l'association les P'tits Montagnards et pour les deux crèches intercommunales : la Maison des Oursons et les 3 Pommes.

Fin août 2025, le marché actuel avec le prestataire Guillaud Traiteur, arrivera à échéance. L'occasion pour les élus, les techniciens et les équipes des différentes communes, de s'interroger à nouveau sur les enjeux de l'alimentation et de la restauration collective.

Un bilan auprès des enfants, des familles, des agents des restaurants scolaires, des différentes structures et des élus est en cours. Il va permettre de mesurer le degré de satisfaction, de redéfinir les besoins et attentes des familles comme des professionnels, afin de réécrire un nouveau marché pertinent et ajusté aux besoins.

UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ RENFORCÉE

Améliorer la qualité du repas, privilégier les circuits courts, une alimentation durable et les produits des filières biologiques, sans augmenter les coûts pour les familles, tels ont été les enjeux de ce marché 2021-2025.



Si la loi EGAlim* fixe un objectif d'au moins 50 % de produits durables et de qualité (dont 20 % de produits bio), ce sont 80 % de produits durables et de qualité dont 25 % de produits issus de l'agriculture biologique et 30 % de produits en circuits courts qui sont proposés sur le territoire.

DES ENJEUX ÉDUCATIFS ET ALIMENTAIRES POUR DE FUTURS CITOYENS CONSOMMATEURS

Tout en restant un moment de plaisir et de partage entre copains, le temps de la restauration, est aussi un temps d'apprentissage à « bien manger », une découverte des produits de proximité et une sensibilisation à l'environnement.

Si les spaghettis, les lasagnes et les pommes de terre** gardent un avantage dans les plats préférés des enfants à la cantine, les soupes et les épinards** ne sont pas loin derrière !

Sans oublier les menus des jours Food truck qu'ils adorent !

*EGAlim : cette loi fixe le cadre pour développer une alimentation plus durable dans tous les lieux de restauration collective, et notamment en milieu scolaire.

**Enquête menée auprès des enfants de maternelles et de primaire en octobre 2024.

Les coups de cœur de la médiathèque

RUE DU PREMIER-FILM,

un récit personnel de Thierry Frémaux, éd. Stock • 2024

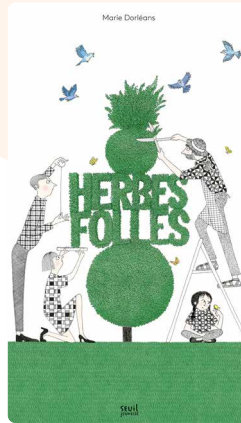
Directeur de l'Institut Lumière, délégué général du Festival de Cannes, l'auteur est invité à raconter sa nuit dans un musée de son choix. Il choisit la « Villa Lumière », à Lyon, puisqu'il y consacre sa vie depuis sa jeunesse, à l'endroit précis où Louis Lumière a installé le trépied de son cinématographe, pour réaliser *Sortie d'usine*. Il repasse le film de ses souvenirs, parcourt intensément les lieux, et célèbre nos futures nuits blanches de cinéma !



HERBES FOLLES,

un album jeunesse de Marie Dorléans, éd. Seuil jeunesse • 2022

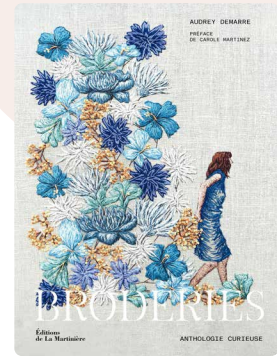
On est toujours fan des situations de vie quotidienne truculentes imaginées par Marie Dorléans. Dans celui-ci, l'auteure illustratrice nous rappelle qu'un peu de lâcher prise fait des merveilles. Une lecture foisonnante, ode à la nature, libre, sauvage et une bouffée d'air frais qui nous oxygène avec bonheur. Génial !



BRODERIES, ANTHOLOGIE CURIEUSE,

un documentaire d'Audrey Demarre, éd. de La Martinière • 2024

Dans ce magnifique documentaire, l'autrice a compilé le travail de plus de cinquante brodeuses à travers le monde et porte un regard curieux et poétique sur ces artistes contemporains aux doigts de fées qui en ont sous l'aiguille ! La broderie se permet tout : les fils se croisent, se nouent, se superposent pour rêver, dénoncer, troubler. Une petite merveille !



➤ Pour retrouver tous les coups de cœur des bibliothécaires du réseau : reseau.media.theques.vercors.org

Les coups de cœur de la ludothèque

L'équipe de la ludothèque Jeux m'amuse a sélectionné pour vous quelques nouvelles pépites ludiques :

CLEFS MAGIQUES

À partir de 5 ans, env. 15 min

Clefs magiques est un jeu de stop où les enfants devront trouver la bonne clef pour ouvrir un fabuleux coffre aux trésors.



HARMONIES

À partir de 10 ans, env. 30 min

Un jeu magnifique et efficace pour toute la famille. Construisez un paysage sur votre plateau en posant des séries de 3 pions et faites apparaître des forêts, des montagnes, des champs et des villes.



DUEL POUR LA TERRE DU MILIEU LE SEIGNEUR DES ANNEAUX

À partir de 10 ans, 30 à 60 min

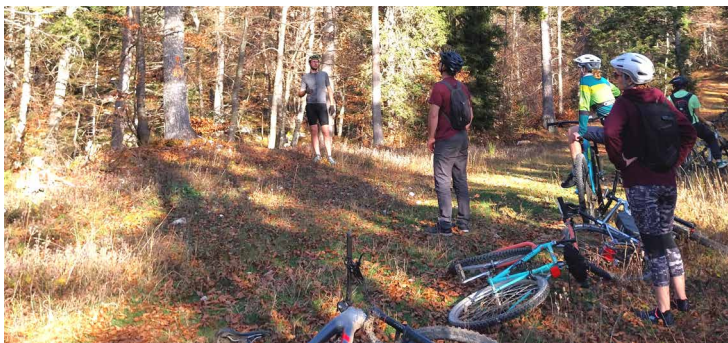
Duel pour la Terre du Milieu est une expérience à faire en duo dans l'univers de J.R.R. Tolkien.



FESTIVAL DES FORESTIVITÉS - UNE BALADE À VTT POUR DÉCOUVRIR LA FORÊT DU VERCORS !

Dans le cadre des Forestivités, la CCMV et l'ONF ont organisé une balade à VTT à la découverte de nos forêts.

Sur les sentiers de Gève, les participants ont pu contempler grâce à Léo, garde forestier à Autrans, toutes les richesses de nos forêts et échanger sur les bonnes pratiques pour préserver cet écosystème précieux.



LA REVOLA, STRUCTURE DÉSORMAIS AUTONOME

Depuis le 1^{er} octobre 2024 l'association La Revola est autonome dans la gestion de sa structure.

C'est l'aboutissement d'un long et fastidieux parcours administratif et organisationnel. Délivrée conjointement par le Département de l'Isère et l'Agence régionale de santé (ARS), cette autorisation d'autonomie de gestion garantit la qualité des prestations et implique des évaluations régulières.

LE VERCORS INSIDE 8^{ÈME} ÉDITION EST PARU !



Façonné par ses acteurs, ses forces vives, ses talents, ceux d'hier et d'aujourd'hui, le Vercors continue d'écrire son histoire.

Ce huitième numéro nous emmène dans cette terre d'exception(s) qu'est le territoire. Au sommaire : la grande Histoire et les petites, sport et culture et superbe portfolio. Bonne lecture !

- Magazine annuel édité en 25 000 exemplaires et diffusé sur le Vercors, en France et en Europe. Disponible dans les Offices de tourisme du territoire et à la Maison de l'intercommunalité de Villard-de-Lans.

Si vous ne recevez pas le magazine chez vous, n'hésitez pas à contacter la Communauté de communes 04 76 95 08 96 • cc-massifduvercors@vercors.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Infos pratiques

MAISON DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Accueil : 04 76 95 08 96

19, chemin de la Croix Margot, 38 250 Villard-de-Lans

Du lundi au jeudi : 9h-12h/14h-17h

Vendredi : 9h-12h/14h-16h

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU VERCORS

www.vercors.org • cc-massifduvercors@vercors.org

Pour les entreprises : www.vercors.org/entreprises

Service eau et assainissement :

Permanences physique et téléphonique du lundi au vendredi 9h-12h • 04 76 95 62 00

Service redevance ordures ménagères :

Permanence physique mardi et jeudi 9h-12h

Permanence téléphonique du lundi au vendredi 9h-12h • 04 76 95 50 75

Accueil de loisirs Activ'ados :

Permanences physiques aux mêmes horaires que la Maison de l'intercommunalité pour les familles (pré-inscriptions, inscriptions) • 04 56 00 56 36

AGENCE CARS RÉGION

Création et renouvellement de la carte Oûra (sauf les cartes scolaires), achat de titres de transport

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h/14h-17h

LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE L'ENTREPRISE

Sans RDV le mardi de 13h30 à 16h30

www.maison-emploi-entreprise.fr

LA MISSION LOCALE ISÈRE-DRAC-VERCORS

Permanences sur RDV pour les jeunes non

scolarisés de 16 à 25 ans • www.missions-locales.org

ESPACE BIATHLON SKI ROUE

À Corrençon-en-Vercors : 06 86 93 71 48

www.vercors.fr

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE À LANS-EN-VERCORS

04 76 94 32 31

www.reseaumediatheques.vercors.org

Mardi et vendredi : 16h-19h • Mercredi : 10h-12h,

14h-19h • Samedi : 10h-12h/16h-19h

LUDOTHÈQUE INTERCOMMUNALE JEUX M'AMUSE

La ludothèque vous propose des animations à travers le jeu de 0 à 99 ans.

06 33 91 20 73 • www.vercors.org

RELAIS PETITE ENFANCE

Lundi 13h30-15h au 06 30 90 22 15

Mercredi 9h-10h • Vendredi 11h-12h30 au 06 02 47 16 48

CRÈCHES

• La Maison des Oursons : 04 76 50 96 74

Villard-de-Lans

• Les Bout'Choux : 04 76 95 23 84

Autrans-Méaudre en Vercors

• Les 3 Pommes : 04 76 95 80 85

Corrençon-en-Vercors

• Les 3 P'tits tours : 04 76 95 49 07

Lans-en-Vercors

• Les Diablotins : 07 69 32 88 66

Saint-Nizier-du-Moucherotte

TÉLESPACE

Bureaux à louer pour entreprises et coworking

Villard-de-Lans : 04 76 95 08 96

STADE DE FOOT INTERCOMMUNAL

Autrans : 04 56 00 56 30

LES DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE

Horaires d'ouverture de novembre à mars

• Villard-de-Lans :

Du lundi au samedi : 8h-12h/14h-17h

• Autrans-Méaudre en Vercors :

Du lundi au samedi : 8h-12h/14h-17h

• Saint-Nizier-du-Moucherotte :

Fermée